

COURS D'ÉTÉ 2016

Du 7 au 26 juillet 2016 (élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire)

REPRISES D'ÉPREUVES MEES

Du 25 au 29 juillet 2016 (épreuves de 4^e et 5^e secondaire)

INFORMATION

Du 1^{er} juin au 30 juin 2016
De 8 h 30 à 16 h

Services éducatifs des jeunes
1460, chemin Sainte-Foy
Québec G1S 2N9

Ghyslaine Lantier
☎ 418 686-4040, poste 2208

INFORMATION ET INSCRIPTION

	Pour les élèves de la commission scolaire	Pour les élèves de l'extérieur
À l'école fréquentée	Jusqu'au 5 juillet 2016 À 16 h	
À l'école des cours d'été École secondaire La Camaradière	Du 6 au 15 juillet 2016 De 8 h 30 à 16 h	Du 5 au 15 juillet 2016

IMPORTANT Veuillez porter une attention particulière :

- à l'obligation de présenter le bulletin de juin 2016 au moment de l'inscription;
- à la date du début des services désirés afin de ne pas vous inscrire en retard;
- au fait que la présence de l'élève est requise pour tous les cours auxquels il s'inscrit.

IMPORTANT

À partir du 4 juillet

Secrétariat des cours d'été :
☎ 418 686-4040, poste 6982 (local 1060)

Direction des cours d'été :
☎ 418 686-4040, poste 6980 et 6981 (local 1255 et 1253)

Les résultats des cours d'été pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire seront mis à la poste par les Services éducatifs des jeunes à compter du 8 août 2016 : vous référer à la page 3 pour connaître les modalités relatives à la nature des résultats qui seront considérés.

Les résultats des cours d'été et des reprises d'épreuves pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire seront mis à la poste par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à compter du 16 août 2016 (*Relevé des apprentissages*).

OBJECTIFS DES COURS D'ÉTÉ

Pour soutenir la persévérance et la réussite scolaires de tous ses élèves¹, la Commission scolaire de la Capitale organise deux types de cours d'été :

- des cours de récupération intensive qui permettent aux élèves en échec dans une discipline de consolider leurs connaissances et de développer suffisamment leurs compétences afin de poursuivre leur cheminement scolaire à une classe supérieure;
- des cours de préparation aux reprises d'épreuves ministérielles destinés aux élèves de 4^e et de 5^e secondaire qui doivent reprendre une épreuve en mathématique, en histoire, en science ou en français. Ces cours d'une durée variable selon les besoins des élèves contribuent à améliorer notablement leurs résultats.

QUI PEUT S'INSCRIRE AUX COURS D'ÉTÉ?

Tout élève de la Commission scolaire de la Capitale ou de l'extérieur peut s'inscrire à un cours de récupération qu'il a déjà suivi pendant l'année scolaire et pour lequel il a obtenu un minimum de 45 % au résultat global à la fin de l'année scolaire. Prenez note que les cours sont offerts sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions.

EXIGENCES AUX COURS D'ÉTÉ

- L'élève doit être ponctuel et assister à tous ses cours².
- L'élève doit respecter les règlements de l'école (sens civique, autonomie et sens des responsabilités).
- L'élève doit effectuer tous les travaux exigés par l'enseignant et s'impliquer concrètement dans ses apprentissages.

Le manquement à ces règlements pourra entraîner l'exclusion des cours. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé.

MODALITÉS DE PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

Le paiement doit être fait en argent.

Le paiement DIRECT (INTERAC) sera privilégié lorsque disponible au moment de l'inscription.



REMBOURSEMENT

Il y a remboursement complet seulement lorsqu'il est impossible d'organiser le cours en raison d'un manque d'inscriptions. Le remboursement se fera par les Services éducatifs dans un délai raisonnable à compter de la mi-août à la demande des parents. Ceux-ci devront présenter le formulaire d'acquiescement de ces frais.

Prenez note que les frais d'inscription des élèves expulsés et des élèves absents ne seront pas remboursés.

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour faciliter l'accès à l'école secondaire La Camaradière, la Commission scolaire de la Capitale offre la possibilité pour les élèves de la CSC de prendre une navette (aller-retour) aux coûts de :

Matière	Niveau	Coût
Mathématique et Français	1, 2 et 3	80 \$
Anglais	1 et 2	50 \$
Histoire, Mathématique (AM seulement)	4	50 \$
Français (aller seulement) et Science	4 et 5	30 \$

Ces navettes desserviront toutes les écoles secondaires : St-Denys-Garneau, L'Odysée, Roger-Comtois, Neufchâtel, Jean-de-Brébeuf, De la Cité, Joseph-François-Perrault, Vanier et Cardinal-Roy. École primaire : Alexander-Wolff.

S'il reste des places, l'accès aux navettes sera possible pour les élèves de l'extérieur.

Le transport sera effectif du 7 au 26 juillet et accessible uniquement aux élèves inscrits aux cours d'été.

ATTENTION! Il n'y aura pas de transport scolaire pour les cours d'été se déroulant l'après-midi ni pour la période du 27 au 29 juillet.


SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Afin de garantir la sécurité de tous nos élèves, nous demandons aux parents de respecter les règles de sécurité du code de la route et de l'école (stationnement, aires de circulation réservées). Des contrôles seront effectués périodiquement.

¹ Précision sur ce que l'on entend par un élève de la Commission scolaire de la Capitale : un élève qui a fréquenté une école de la Commission scolaire de la Capitale pendant l'année scolaire 2015-2016 et qui présente un bulletin de fin d'année émis par cette école.

² Toute absence devra être justifiée par un mot écrit des parents.

Cours de récupération

	Cours	Évaluation	Coût Élèves de la CS ¹	Coût Élèves de l'extérieur
Du 7 au 26 juillet De 8 h à 12 h Et de 13h à 16 h Le 21 juillet	1 ^{re} sec. Français (compétences 1, 2 et 3) 132-108 2 ^e sec. Français (compétences 1, 2 et 3) 132-208 3 ^e sec. Français (compétences 1, 2 et 3) 132-308	Évaluation de type continu et Épreuves³ CS  dans la semaine du 18 ou du 25 juillet. <i>La réussite de ces cours de récupération permettra à l'élève d'obtenir la « sanction du cours » afin qu'il accède au cours du niveau supérieur en 2016-2017.</i> <i>Cette situation se traduira par la mention « Réussite » ou « Échec » sur le bulletin des cours d'été.</i>	260 \$	360 \$
	1 ^{re} sec. Mathématique (comp.1 et 2) 063-126 2 ^e sec. Mathématique (comp. 1 et 2) 063-226 3 ^e sec. Mathématique (comp. 1 et 2) ⁴ 063-306			
Du 7 au 20 juillet De 8 h à 12 h	1 ^{re} sec. Anglais (compétences 1,2 et 3) 134-104 2 ^e sec. Anglais (compétences 1, 2 et 3) 134-204		210 \$	280 \$
Du 7 au 20 juillet De 13 h à 16 h	3 ^e sec. Anglais (compétences 1, 2 et 3) 134-304	180 \$	240 \$	
Du 7 au 20 juillet De 13 h à 16 h	4 ^e sec. Anglais (compétences 1,2 et 3) 134-404	Évaluation de type continu et Épreuves⁵ CS	180 \$	240 \$
Du 7 au 18 juillet De 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h	4 ^e secondaire et 5 ^e secondaire Français - Lecture 132-410 et 132-510 ET Français - Écriture 132-420 et 132-520	Épreuves CS Lecture (4 ^e et 5 ^e secondaire) : 15 juillet Écriture 4 ^e secondaire : 18 juillet Épreuve MEES Écriture 5 ^e secondaire : 25 juillet	260 \$	390 \$
	Les 12, 15, 19 et 22 juillet De 13 h à 16 h			
Cours de préparation aux reprises d'épreuves ministérielles				
Du 12 au 25 juillet De 8 h à 12 h Cours intensifs	4 ^e sec. Mathématique (Compétences 1 et 2) Culture, société et technique 063-414 <i>recommandés aux élèves ayant un résultat final inférieur à 50% en juin</i> Technico-sciences 064-426 Sciences naturelles 065-426	Épreuve CS Compétence 1 22 juillet Épreuve MEES Compétence 2 26 juillet de 9 h à 12 h	260 \$	390 \$
	Du 12 au 25 juillet De 13 h à 16 h			
Du 15 au 26 juillet De 8 h à 12 h ou Du 13 au 26 juillet De 13 h à 16 h	4 ^e sec. Histoire et éd. à la citoyenneté 087-404 (Compétence 2)	Épreuve MEES 27 juillet de 13 h à 16 h	220 \$	300 \$
Du 15 au 22 juillet et le 27 et 28 juillet De 8 h à 12 h	4 ^e sec. Science et technologie 055-410 Applications tech. et scientifiques 057-410 (Volet théorique)	Épreuve MEES 29 juillet de 9 h à 12 h	220 \$	300 \$
Reprise d'épreuve commission scolaire				
22 et 26 juillet	5 ^e sec. Mathématique (Compétences 1 et 2) Mathématique - Sciences naturelles 065-520	Épreuves CS Compétence 1 : 22 juillet de 8 h à 11 h Compétence 2 : 26 juillet de 9 h à 12 h	Gratuit	100 \$

³ CS : épreuves communes administrées par la Commission scolaire de la Capitale. Elles seront dispensées dans la dernière semaine de cours.

⁴ L'élève en réussite au cours d'été de mathématique de 3^e secondaire sera automatiquement inscrit en mathématique de la séquence Culture, société et technique de 4^e secondaire.

⁵ CS : épreuves communes administrées par la Commission scolaire de la Capitale. Elles seront dispensées dans la dernière semaine de cours.

Reprises d'épreuves du MEES pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire Session d'examens de juillet 2016

Les épreuves ministérielles, appelées aussi épreuves « uniques », sont obligatoires, elles permettent aux élèves d'obtenir leur diplôme d'études secondaires et éventuellement d'être admis au cégep.

Les reprises des épreuves uniques sont offertes selon les règles édictées par le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur.

Du 18 au 20 juillet 2016 : remise du dossier de préparation à l'école des cours d'été				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Français, écriture, 5^e secondaire (132-520) ▪ Anglais, langue seconde, 5^e secondaire, programme enrichi, (136-540 et 136-550) 				
25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet	29 juillet
<p>De 8 h 30 à 11 h 45</p> <p><u>5^e secondaire</u> Français-Écriture 132-520⁶</p>	<p>De 9 h à 12 h</p> <p><u>4^e secondaire</u> Mathématique</p> <p>CST-Raisonnement 063-420 TS-Raisonnement 064-420 SN-Raisonnement 065-420</p>	<p>Avant-midi</p> <p><u>5^e secondaire</u> Anglais enrichi Écoute du document audio et discussion 136-540 136-550</p> <p>De 13 h à 16 h</p> <p><u>4^e secondaire</u> Histoire et éducation à la citoyenneté 087-404</p>	<p>De 9 h à 11 h</p> <p><u>5^e secondaire</u> Anglais Production écrite 134-530</p> <p>De 9 h à 12 h</p> <p><u>5^e secondaire</u> Anglais enrichi Production écrite 136-540 136-550</p>	<p>De 9 h à 12 h</p> <p><u>4^e secondaire</u> Science et technologie Épreuve écrite 055-410</p> <p><u>4^e secondaire</u> Applications technologiques et scientifiques Épreuve écrite 057-410</p>
<p>25 juillet (après-midi) au 27 juillet 2016</p> <p><u>5^e secondaire</u> Anglais Interaction orale 134-510</p>				

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pour s'inscrire aux reprises d'épreuves, les élèves devront s'assurer d'un travail préalable⁷ à la passation de l'examen :
 - ✓ avoir assisté aux cours de préparation dispensés par la Commission scolaire de la Capitale du 12 au 26 juillet. (L'élève qui a deux épreuves à reprendre prendra entente avec le responsable des cours d'été.);
 - ✓ ou avoir suivi les cours en ligne dispensés par la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin <http://coursenligne.csbe.qc.ca>
 - ✓ ou attester par une lettre signée des parents d'un travail préalable de révision (enseignement privé).
- Les inscriptions se feront du 11 juillet au 22 juillet à l'école secondaire La Camaradière, au bureau des cours d'été.
- **L'élève se présente avec le relevé de notes du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur.**
- Coût de l'inscription : Gratuit pour les élèves de la commission scolaire et 50 \$ par épreuve pour les élèves de l'extérieur n'étant pas inscrit aux cours de préparation.

PASSATION DES ÉPREUVES

- L'élève est responsable d'apporter, le jour de l'épreuve, tout document permis ou remis;
- Lors de la passation de l'épreuve, il est obligatoire de présenter au surveillant une carte d'identité avec photo (carte d'étudiant ou d'assurance-maladie) à défaut de se voir refuser le droit de faire l'examen s'il est impossible d'identifier la personne.

*Document produit par Les Services éducatifs des jeunes, Commission scolaire de la Capitale
Coordination : André-Marc Goulet et Dominic Gauthier
28 juin 2016*

⁶ Afin d'être en réussite dans le cours de français de 5^e secondaire, l'élève doit :

- Avoir un résultat disciplinaire supérieur à 60%;
- Avoir un minimum de 50% dans chacun des volets (lecture, écriture et communication orale).

⁷ Depuis l'adoption de cette mesure, le taux de réussite des élèves à ces épreuves a considérablement augmenté.